

AVIS D'APPELS

PUBLICATION DU DISPOSITIF RELATIF AU CHOIX DU DELEGATAIRE

Pour la concession pour l'exploitation du bar-restaurant du port de la Coudoulière

I - Identification de la collectivité :
Commune de Six-Fours-les-Plages - Direction de la commande publique - Service des marchés - Hôtel de ville, place du 18 juin 1940, 83140 Six-Fours-les-Plages.
Membre du groupement de commande d'autorités concédantes - Commune de Six-Fours-les-Plages / Métropole Toulon Provence Méditerranée, désigné comme coordonnateur.

II - Cadre de la consultation :
Concession selon les dispositions des articles L.3120-1 et suivants du Code de la commande publique et aux articles L.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

III - Délibération n°16683 du conseil municipal du 18 septembre 2024 :
Vu ;
- Le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1411-1 et suivants ;
- La délibération n° 16437 du 27 septembre 2023 approuvant le principe d'une délégation de service public pour l'exploitation du bar restaurant situé sur le port de la Coudoulière.
Vu ;
- La convention de groupement d'autorités concédantes conclue en date du 2 novembre 2023 exécutoire en date du 9 novembre 2023 ;
- Le rapport de présentation du coordonnateur du groupement désigné, à savoir le Maire, établi en application des articles L.1411-5 et L.1411-7 du Code général des collectivités territoriales, exposant le déroulement de la procédure, les motifs du choix de l'entreprise retenue par l'exécutif et l'économie générale du futur contrat ;
- Le projet de contrat de concession et ses annexes.
Sur l'exposé du rapporteur,
Considérant qu'il appartient au conseil municipal de se prononcer sur le choix du concessionnaire et d'approuver le contrat de concession et ses annexes pour la partie concernant la ville de Six-Fours-les-Plages, membre du groupement (exploitation du bar-restaurant du port de la Coudoulière connu sous le nom commercial de « La Petite Plage »),
Après avoir délibéré, le conseil municipal a :
- Approuvé le choix de retenir la société CANARI, composée de deux associés, Messieurs PAULIN et CIOFFI, et représenté par son gérant Monsieur PAULIN ;
- Fixé le montant des redevances annuelles suivantes :
- Une redevance fixe annuelle pour l'occupation du restaurant d'un montant forfaitaire de 42.000,00 euros ;
- Une redevance variable de 2 % du chiffre d'affaires annuel HT.
- Fixé les tarifs du restaurant proposés par la société concessionnaire et annexés au contrat ;
- Approuvé les termes du contrat de concession à intervenir pour une durée de six ans ;
- Autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat de concession à intervenir et à procéder aux mesures de publicité requises.
Informations et consultation du dossier :
Une fois que le contrat sera signé (date prévisionnelle décembre 2024), la convention et les pièces de la procédure seront consultables au service des marchés, dans le respect des secrets protégés par la loi, à l'adresse suivante :
Mairie de Six-Fours-les-Plages - Direction de la commande publique - Hôtel de ville, place du 18 juin 1940, 83140 Six-Fours-les-Plages - Courriel : service.marches@6fours.fr.
Horaires d'ouverture de la Direction de la commande publique (sauf jours fériés) :
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 h 30.
Pour cela, une demande écrite doit être formulée (par courriel ou par voie postale).
Date d'envoi à la publication : 14/10/2024.



Commune de Pierrefeu-du-Var (83390)

APPEL A CANDIDATURES

Dans le cadre de la mise en vente d'une maison de village située sur une parcelle cadastrée AB 492 d'une contenance de 74 m², appartenant au domaine privé de la commune et située « 1, rue Come Monier »

La commune de Pierrefeu-du-Var lance un appel à candidatures dans le cadre de la mise en vente d'une maison de village à usage d'habitation, sans exclusivité, à savoir :
- Parcelle AB 492 d'une superficie d'emprise au sol de 74 m² au prix de 190.000,00 euros net vendeur, hors frais d'agence.
- Au rez-de-chaussée : sur la gauche, une remise avec toilettes ; sur la droite, une pièce principale avec cuisine ;
- Au premier étage : une chambre avec cheminée, une salle de douche, un salon / séjour avec cheminée et une pièce aveugle ;
- Au deuxième étage : quatre pièces dont une avenue.
Pour visiter la maison et obtenir tous les renseignements nécessaires, il convient de s'adresser au pôle Développement du Territoire - Cellule affaires foncières de la commune de Pierrefeu-du-Var - 04.98.04.40.41 - accueil-urba@pierrefeu-du-Var.fr.
Les visites auront lieu uniquement aux jours et horaires suivants après prise de rdv auprès du secrétaire du pôle :
- Lundi 21 octobre 2024 à 14 heures ;
- Mardi 22 octobre 2024 à 9 heures ;
Composition du dossier de candidature à remettre à la commune par le potentiel acquéreur :
- Le dossier de candidature comprendra :
- La lettre de candidature annexée au dossier administratif et technique dûment remplie, datée et signée ;
- Une pièce d'identité ;
- S'il s'agit d'une personne morale, les statuts juridiques et le document attestant de la capacité du signataire ;
- Tout document que le candidat jugera nécessaire à l'appréciation de sa candidature, notamment les garanties financières. (Attestation de l'établissement bancaire justifiant de la capacité financière) ;
- Un avant-projet sommaire du projet envisagé sur la propriété intéressant le potentiel acquéreur qui comprendra ;
- Un descriptif du projet envisagé si des changements de destination ou des modifications de façades ou de toitures sont envisagés.
Le dossier de candidature complet devra être remis en un exemplaire à l'adresse ainsi libellée par lettre recommandée avec accusé de réception ou par dépôt en mains propres auprès du service du courrier de la commune au plus tard le vendredi 29 novembre 2024 à 17 heures :
Commune de Pierrefeu-du-Var - Ne pas ouvrir
Cellule affaires foncières
Vente maison de village - Parcelle cadastrée AB 492
Hôtel de ville, place Urbain Sénés, 83390 Pierrefeu-du-Var
Les potentiels acquéreurs devront obligatoirement prendre connaissance du dossier administratif et technique qui sera fourni lors de la demande de dossier formulée auprès du service.
La commune se réserve le droit de déclarer infructueux l'appel à candidatures.

AVIS D'ATTRIBUTION

Commune de Ramatuelle
M. le Maire
60, bd du 8 Mai 1945
83390 Ramatuelle
Tél : 04.98.12.66.66 - Fax : 04.94.42.79.23
mail : info@mairie-ramatuelle.fr
web : http://www.ramatuelle.fr
Siret 2183010800014
L'avis implique un Accord-Cadre
Objet : 24AC04 : Entretien des espaces verts et naturels de la commune de Ramatuelle
Référence acheteur : 24AC04
Nature du marché : Services
Procédure ouverte
Classification CPV :
Principale : 77310000 - Réalisation et entretien d'espaces verts
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon 5, rue Racine BP 40 510 - 83041 Toulon - Cedex 9
Tél : 04.94.42.79.30 - Fax : 04.94.42.79.89 - greffe.ta-toulon@juradm.fr
Attribution du marché
Valeur totale du marché (hors TVA) : 500.000 Euros
Nombre d'offres reçues : 3
Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3
Date d'attribution : 08/10/24
Marché n° : 24AC04MSP.362, chemin des Arnaud, 83130 La Garde
Montant HT : 500.000,00 Euros
Le titulaire est une PME : Non
Envoi le 10/10/24 à la publication
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur :
https://www.marches-publics.info/fournisseurs.htm

Légales

Conformément à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif ou caractère est fixé pour l'année 2024 à 0,183 € HT pour le Var. Par dérogation, conformément à l'article 3 du même arrêté, certaines annonces légales font l'objet d'une tarification forfaitaire. Pour information, les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 et régie par le décret du 28 décembre 2012.

AVIS D'ENQUÊTES



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

relative à la déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Toulon - Réaménagement de l'Anse Tabarly

Monsieur le Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée a organisé, par arrêté n°AP24/115 en date du 4 septembre 2024 une enquête publique portant sur le projet de réaménagement de l'Anse Tabarly valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Toulon. Cette procédure a pour objet la création d'un sous-secteur au sein de la zone de loisirs (UL), sur une partie de l'Anse Tabarly, afin de prescrire une hauteur maximale suffisante, nécessaire à l'établissement des futures constructions.
L'enquête porte à la fois sur l'intérêt général de l'opération et sur la mise en compatibilité du plan qui en est la conséquence (article L153-54 du Code de l'urbanisme).
Le Règlement et la planche graphique n°27 du Plan Local d'Urbanisme sont joints au dossier d'enquête.

Le dossier d'enquête publique mis en consultation comprend les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête ainsi que l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (PACA n° CU-2024-3689 du 3/05/2024 et le compte rendu de l'examen conjoint des personnes publiques associées à la procédure (article L123-10 du Code de l'Environnement).
Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire-Enquêteur, seront mis à disposition du public, aux fins de consultations, d'observations, propositions et contre-propositions pendant la durée de l'enquête, du 7 octobre au 8 novembre 2024 inclus (soit 33 jours consécutifs) à l'Hôtel de Ville de Toulon, siège de l'enquête publique, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.
Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être adressées au Commissaire-Enquêteur, Monsieur Olivier LUC, désigné par le Tribunal Administratif de Toulon : par courrier, jusqu'au 8 novembre 2024, 16h30 (cachet de la poste faisant foi) au siège de l'enquête publique, Hôtel de ville de Toulon, avenue de La République, CS71407, 83056 Toulon CEDEX par voie électronique jusqu'au 8 novembre 2024, 16h30, à l'adresse suivante : mtpm.plu@metropoletpm.fr en précisant en objet « Déclaration de Projet valant Mise en Compatibilité du PLU de Toulon - Anse Tabarly ».

Elles seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête publique dans les meilleurs délais.
Les informations relatives à l'enquête publique sont également disponibles sur les sites internet de la Métropole (www.metropoletpm.fr) et de la commune de Toulon (www.toulon.fr).
Un ordinateur dédié à la consultation du dossier dématérialisé sera mis à la disposition du public au siège de l'enquête publique aux heures d'ouverture précitées.
Toute information concernant le dossier d'enquête publique pourra être sollicitée auprès de Monsieur Vincent BUSNEL, Directeur Général Adjoint Aménagement, Développement et Sécurité - Mairie de Toulon - Tél : 04.94.36.33.48 ou en cas d'absence auprès de Madame Blonnie MATHIOT, Directrice du Développement Urbain - Mairie de Toulon - Tél : 04.94.36.34.91.
Le Commissaire-Enquêteur recevra personnellement les observations du public les jours suivants en Mairie de Toulon :
Lundi 7 octobre 2024 de 9 H 00 à 12 H 00 Mercredi 16 octobre 2024 de 14 H 00 à 16 H30 Mardi 29 octobre 2024 de 9 H 00 à 12 H00 Vendredi 8 novembre 2024 de 14 H 00 à 16 H 30
À l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera mis à disposition du Commissaire Enquêteur qui sera chargé de le clore.

Dès réception du registre et des documents annexés, le Commissaire-Enquêteur rencontrera, dans la huitaine, le responsable de projet, et lui communiquera un procès-verbal de synthèse des observations écrites et orales.
Le responsable du projet disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.
Le Commissaire-Enquêteur disposera d'un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête pour établir et transmettre au Président de la Métropole, son rapport et ses conclusions motivées, ainsi que les exemplaires du dossier de l'enquête déposés en Mairie, accompagnés du registre et des pièces annexées.
Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront tenus à disposition du public en mairie de Toulon, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, et seront publiés sur le site internet de la Métropole TPM et de la Commune de Toulon.

Le Conseil Métropolitain se prononcera sur l'approbation de la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Toulon, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du Commissaire-Enquêteur.

Le Président de Toulon Provence Méditerranée,
Jean-Pierre GIRAN



RÉGIE DES EAUX DE LA
Provence Verte (83)
51 rue des Déportés
83170 Brignoles

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Régie des Eaux de la Provence Verte (83)
Numéro national d'identification :
Type : SIRET - N° : 81168062300041
Code postal / Ville : 83170 Brignoles
Groupement de commandes : Non
Section 2 : Communication
Moyens d'accès aux documents de la consultation
Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-secures.fr
Identifiant interne de la consultation : 2024-AC-025
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : Lydie GREGORACI - Tél : +33 0498051894
Mail : commandes-publicites@repv.fr
Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Les justifications à produire sont celles prévues aux articles L.2142-1, R.2142-3, R.2142-4, R.2143-3 et R.2143-4 du Code de la commande publique.
- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants
- DC1 et DC2
Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures et prestations objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.
Capacités techniques et professionnelles : Liste des principales fournitures livrées et prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Attestations du destinataire prouvant les prestations de services ou, à défaut, déclaration de l'opérateur économique.
Technique d'achat : Accord-cadre
Date et heure limite de réception des plis : Mardi 12 novembre 2024 - 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) : Services généraux des administrations publiques
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Accord-cadre pour la fourniture de matériaux pour travaux sur les réseaux d'eau potable et d'eaux usées en 3 lots
Classification CPV : 44110000
Type de marché : Services
Description succincte du marché : Accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de matériaux pour travaux sur les réseaux d'eau potable et d'eaux usées en 3 lots, mono attributaire par lot
Lot 1 : Fourniture de matériaux pour le réseau d'eau potable
Lot 2 : Fourniture de matériaux pour le réseau d'eaux usées
Lot 3 : Fourniture de matériaux de chantier
Lieu principal d'exécution : territoire d'intervention de la régie des eaux de la Provence Verte
Durée du marché (en mois) : 12
Valeur estimée hors TVA : 203 000 euros
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché allot : Oui
Section 5 : Informations sur les lots
LOT :
Lot 1 : Fourniture de matériaux pour le réseau d'eau potable
Classification CPV : 44163000
Valeur estimée du lot hors TVA : 185 000 euros
Lieu d'exécution du lot : Brignoles
LOT :
Lot 2 : Fourniture de matériaux pour le réseau d'eaux usées
Classification CPV : 44163130
Valeur estimée du lot hors TVA : 12 000 euros
Lieu d'exécution du lot : Brignoles
LOT :
Lot 3 : Fourniture de matériaux de chantier
Classification CPV : 44113300
Valeur estimée du lot hors TVA : 6 000 euros
Lieu d'exécution du lot : Brignoles
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : Non
Date d'envoi du présent avis
10 octobre 2024.

COLLECTIVITÉS, SOYEZ AU PLUS PROCHE DE VOS CONCITOYENS



Publiez vos concertations, avis d'informations, enquêtes publiques, réunions, bien vacants... dans la page locale de votre commune.

nice-matin var-matin

Tél. 04 93 18 71 49 - legales@nicematin.fr